LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Numéro 202

JUILLET- AOÛT 2021

Informations Mairie

La mairie sera ouverte les samedis 3 et 17 juillet

La mairie sera fermée du 9 au 21 Août

Pour nous joindre : Accueil téléphonique au 04 78 91 24 02

ACCUEIL DU PUBLIC OUVERT :

Les Lundis après-midi 14H00 - 17H00

Les Mardis, Mercredis et Jeudis matin 10H00 - 12H00

Les Vendredis après-midi 13H30 - 16H00

EN DEHORS DE CES HORAIRES ET EN CAS D'URGENCE

N° élu d'astreinte: 06 37 31 40 90

VACCINATION ANTI COVID

PROTEGEZ-VOUS, PROTEGEZ LES AUTRES

Faites-vous vacciner

CENTRE JEAN VILLAR NEUVILLE SUR SAÔNE
SUR RENDEZ-VOUS SUR
WWW.DOCTOLIB.FR

ACTUALITES MUNICIPALES

RESULTATS ELECTIONS REGIONALES 2EME TOUR 27 JUIN 2021

Listes	Nbre de voix	% exprimés
La Région avec toutes ses forces Laurent WAUQUIEZ	188	52,81
Liste Rassemblement national Andrea KOTARAC	29	8,15
Ensemble, l'écologie c'est possible ! Fabienne GREBERT	139	39,0

Il est à noter que Curis au Mont d'Or se distingue par sa première place au classement des participations des communes de la Métropole à ces élections.

COMMUNES	1er tour	2éme tour
CURIS AU MONT D'OR 41,87%	41,64%	42,11%
CHARBONNIERES LES BAINS 41,56%	41,69%	41,44%
SAINTE FOY LES LYON 40,92%	40,01	41,84

COMMERCE

On avance !

La phase d'étude des projets qui ont été présentés à la Mairie de Curis s'est terminée sur la sélection d'un double-projet proposé par la SCOP Epimont de Poleymieux et la SCIC Nourrir, basée à St Germain.

Il s'agit d'un projet collaboratif visant à développer une double activité de restauration et d'épicerie de produits locaux et en bonne partie bio.

Nous avons sélectionné ce projet parce qu'il est celui qui répondait le mieux aux besoins identifiés pour Curis. Le côté collaboratif du projet a été un plus puisqu'il permettra d'associer les Curissoises, les Curissois et la Mairie à la conception des services proposés et à la gouvernance du projet.

Nous entrons désormais dans une phase d'échanges avec Epimont et Nourrir visant à définir les modalités d'installation et d'exploitation du local, l'objectif commun étant d'arriver à un engagement réciproque dans le courant de l'été.

En parallèle, un programme de travaux de réaménagement du local commercial a été établi, une consultation de plusieurs cabinets d'architectes a été lancée et les visites techniques du local se succèdent.

Nous communiquerons régulièrement sur l'état d'avancement des négociations, tant avec les entreprises qu'avec les preneurs. L'ouverture est prévue pour le courant de l'été 2022.

ASSOCIATIONS

THOUAMAPORTE

La distribution des paniers continue pendant l'été à partir de 18h30.
Pour accompagner la distribution des paniers de l'AMAP le marché du mercredi, à partir de 17h00 se tiendra les semaines impaires.
Produits gourmands italiens, bières artisanales, livres, produits bio etc….

SPORTS ET LOISIRS RECRUTE

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS recherche pour la saison 2021-2022
Un (ou une) professeur de dessin peinture pour animer l'atelier des enfants le mercredi soit le matin soit l'après-midi
Pour toute information merci de contacter
Régine : 06 87 46 49 33 -- Monique : 07 81 79 63 46

NOS CHERS VOISINS

ASSOCIATION TENNIS QUINCIEUX SAINT GERMAIN

Vous voulez découvrir ou pratiquer le Tennis ?
Si la commune de Curis ne dispose pas de court, vous pouvez pratiquer ce sport à proximité de chez vous, effectivement l'Association Tennis Quincieux Saint Germain (ATQSG) met à votre disposition 2 courts couverts et 4 courts extérieurs répartis sur les 2 communes (les plus proches sont situés à 2 kms de Curis – chemin de la Mendillonne - sur la D51 face au Yacht Club et derrière le terrain de foot de Saint Germain).
Ecole de Tennis pour les enfants, cours collectifs pour adultes, tennis loisir, etc. …nous vous invitons à découvrir nos diverses formules et nos installations sur notre site : http://club.quomodo.com/tennisquincieux
Nous organisons également des stages, des tournois interne et OPEN, participons aux compétitions par équipes (masculines et féminines) et mettons à votre disposition la gestion de vos réservations par internet.
La saison 2022 démarrant le 01 Septembre nous organiserons des permanences pour les inscriptions les Samedis 28 Aout et 04 Septembre de 09h30 à 12h00 au siège du club à Quincieux (face à la caserne de pompiers)
Pour tout renseignement complémentaire :

- Adressez-nous un mail à l'adresse **atqsg69@gmail.com** en laissant vos coordonnées ; un membre du bureau vous contactera.
- Rendez-vous également sur les stands que nous tiendrons lors des forums des Associations tant sur la commune de Saint Germain que sur celle de Quincieux le 11 Septembre.

TRANSPORTS

Nouvelle tarification solidaire et abonnements de septembre :
La rentrée en toute liberté !

Ces évolutions tarifaires accompagneront dès le mois de juin les dispositifs anticipés de rentrée scolaire et seront effectives dès le mois de septembre.

Abonnements mensuels 4-10 ans seront proposés à 9,30 € au lieu de18,60 €.

Abonnements mensuels 11-17 ans seront proposés à 23,30 € au lieu de32,50 €

Abonnements 18-25 ans&étudiants 26-27 ans seront désormais proposés à 25 € au lieu de 32,50 €.

Les personnes bénéficiaires du RSJ (Revenu Solidarité Jeunes) ou Garantie Jeune (actuellement éligibles à l'abonnement solidaire réduit au tarif de 10 € mensuel) pourront obtenir un abonnement solidaire gratuit, en téléchargeant le formulaire de demande en ligne sur tcl.fr ou en se rendant en agence TCL à partir du 20/08/2021 pour les bénéficiaires de la Garantie Jeunes).

Les étudiants boursiers pourront bénéficier à la rentrée de l'abonnement solidaire réduit, au même titre que les collégiens et lycéens, au tarif de 10 € mensuel s'ils peuvent fournir un justificatif de bourse sur critères sociaux, sur tcl.fr ou en se rendant en agence TCL.

Les sorties scolaires des écoles de primaires et des collèges, publics ou privés sous contrat situés dans une commune desservie par le réseau TCL seront gratuites à partir de septembre.

Carte TECELY offerte pour les inscriptions anticipées des 4-10 ans et 11-17 ans, (avant le 23 août): 50 trottinettes mises en ligne sur le site tcl.fr (par tirage au sort

Grand jeu concours de la rentrée pour les 18-25 ans et étudiants (avantages et cadeaux)

L'ADEL, une aide pour faire face aux dépenses de logement *Aide exceptionnelle aux dépenses de logement (Adel).*

L'Adel permet de payer soit leur loyer, soit d'autres dépenses liées à leur logement : les factures d'eau, de gaz, d'énergie, d'assurance…
L'aide peut être utilisée pour les dettes passées ou pour les dépenses à venir.

L'ADEL, c'est pour qui ?

L'Aide aux dépenses de logement (Adel) s'adresse :

- **Aux personnes qui, à cause de la crise sanitaire, ont perdu au moins 10 % de leurs revenus** sur une période d'au moins trois mois. Ces personnes peuvent être locataires, sous-locataires, habiter en résidence sociale, en résidence universitaire, sur des aires d'accueil des gens du voyage…
- **Aux copropriétaires ou propriétaires du logement qu'ils occupent qui ont connu une importante baisse de leurs ressources.** Par exemple une perte d'emploi, une baisse de salaire, du chômage…

Les familles qui ont bénéficié du fonds d'urgence pour les loyers impayés de 2020 peuvent aussi demander cette nouvelle aide.
Selon leur situation, les demandeurs peuvent obtenir l'équivalent de 3 mois de loyer ou de dépenses de charges. Quant aux propriétaires, une aide forfaitaire de 1000€ peut leur être attribuée.

Quelles sont les conditions pour toucher cette aide ?

Avoir plus de 18 ans et d'habiter l'une des 59 communes de la Métropole
Ne pas dépasser un niveau de ressources, salaires ou en prestations sociales .
Avoir perdu au moins 10 % de ses revenus à cause du covid-19 sur moins 3 mois
Ne pas avoir eu de dette de loyer de plus de 1500 € avant le 1er confinement d'avril 2020.
La demande d'aide et l'envoi des pièces justificatives **sont à faire du 15 mai au 31 décembre 2021.**
Vous pouvez faire votre demande en ligne via Toodego, notre plateforme de services en ligne.
Si vous voulez faire votre demande par courrier, toutes les infos sont sur www.grandlyon.com
Vous avez besoin d'aide pour payer votre loyer ?
Des solutions existent :
Contactez SOS loyers impayés à l'ADMIL du lundi au jeudi au 0 805 16 00 75.
Contactez la Maison de la Métropole ou le Centre communal d'action sociale le plus proche de chez vous.

FETE DU VELO (cahier détachable)

La fête du vélo et le départ groupé pour y aller ensemble, c'est dimanche !

Nous vous attendons ce dimanche 4 juillet à 10h place de la Fontaine pour pédaler famille par famille jusqu'à Neuville. Décorez vos vélos et vous-mêmes autour du thème « plage » pour un convoi coloré et festif ! Cyclistes de tout âge, chevronnés ou plus novices, sont bienvenus. IMPORTANT : les enfants ne peuvent venir non-accompagnés, ils doivent être sous la responsabilité d'adultes.

Vous pouvez encore vous inscrire sur le site web de la mairie de Neuville pour :

- Réparer votre vélo avec l'aide de personnes expérimentées et apprendre à l'entretenir
- Vendre vos vélos
- S'initier à la pratique du BMX (pour les enfants)
- Faire une balade entre Neuville et Trévoux.

D'autres animations libres d'accès vous attendent sur place : achat de vélos, vente d'objets pour le cycliste urbain, buvette, camion de restauration, animation musicale…

FETE DU VELO (cahier détachable)

Roulez sans vous ruiner et en toute sécurité

Grande bourse aux vélos

10h30-16h - Espace Jean Vilar (salle du RDC)

Confiez votre vélo à la Coopérative de la transition Val de Saône Mont d'Or qui se chargera de le vendre pour vous ou venez acheter votre nouveau vélo sans vous ruiner !

Informations vendeurs

L'inscription en ligne est obligatoire

Le dépôt et l'enregistrement des vélos à vendre seront effectués entre 8h30 et 10h.

La récupération des vélos invendus ou le paiement aux vendeurs s'effectueront entre 16h et 17h30.

Consultez le règlement de la bourse aux vélos et retrouvez le lien d'inscription sur :
www.neuvillesursaone.fr / Rubrique Actualités

COOPÉRATIVE DE LA TRANSITION
Val de Saône - Mont d'Or

Atelier de réparation

9h-16h - Espace Jean Vilar (salle du RDC)

Les répar'acteurs du Repair Café Neuville mettent leurs compétences à votre disposition pour vous aider à réparer et vous apprendre à entretenir votre vélo. Les propriétaires devront venir avec les éventuelles pièces à changer.

Uniquement sur inscription

Retrouvez le lien d'inscription sur :
www.neuvillesursaone.fr / Rubrique Actualités

Repair Café

Une journée festive pour avec les villes de Curis

FETE DU VELO (cahier détachable)

Amusez-vous en vélo !

Convergence vélo

10h - Départ de la place de la Fontaine à Curis-au-Mont-d'Or

Tous les cyclistes sont les bienvenus pour une convergence festive à destination de Neuville-sur-Saône ! Vous pouvez décorer votre vélo et vous déguiser sur le thème de la plage.

Tout public - Sans inscription

Balades collectives

10h et 14h - Départ de l'Espace Jean Vilar

Participez à une balade en groupe (20 personnes) de Neuville à Trévoux par les bords de Saône avec le club Tour Évasion VTT.

Tout public - Uniquement sur inscription

Contact : tourevasionvtt@gmail.com

Parcours agilité BMX

10h-16h - Parking de l'Espace Jean Vilar

Des initiations à la pratique du BMX proposées par le club de Neuville (durée environ 30 min, vélos et protections fournis, groupes de 6). Pour des raisons de sécurité, les participants doivent impérativement porter un jean et des manches longues.

Pour les enfants - Uniquement sur inscription

Retrouvez le lien d'inscription sur :
www.neuvillesursaone.fr / Rubrique Actualités

TOUS organisée
et Saint-Germain-au-Mont-d'Or

FETE DU VELO (cahier détachable)

Et aussi...

Vente d'objets pour le cycliste urbain

réalisés à partir de récupération par l'association AIDEN Entrepreneur & Solidaire

Buvette tenue par la Coopérative de la transition Val de Saône Mont d'Or

Camion de restauration Papacoco de 11h30 à 14h

Animation musicale par le Ganabrass
Orchestre Cuivres de Genay

Mairie de Neuville-sur-Saône
Place du 8 mai 1945 - 69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 04 72 08 70 00 - E-mail : accueil@mairie-neuvillesursaone.fr

Ville de Neuville-sur-Saône
www.mairie-neuvillesursaone.fr

SANTE

ATTENTION A LA CANICULE

L'AIAD SAONE MONTS D'OR

L'AIAD est un service d'aide et d'accompagnement à domicile ayant conclu un contrat avec la Métropole Grand Lyon, centré sur les besoins de ses usagers. Habitué à travailler en réseau, l'AIAD sait s'adapter au besoin de chaque personne. C'est donc dans le respect de l'autre, l'écoute active et attentive, la bienveillance et la confiance qu'elle accompagne les personnes en situation de dépendance désireuses de rester à leur domicile : aide à la personne, aide à l'entretien du cadre de vie, aide à la vie sociale ou portage des repas à domicile, et des activités autour du « bien vieillir » : gym douce, aide aux aidants, atelier informatique…

Des élus de l'intercommunalité pleinement engagés

Ce sont les maires qui composent le conseil d'administration de l'AIAD. Des conventions pour le versement de subvention ont été signées avec l'ensemble des 13 communes concernées : Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Montanay, Neuville-sur-Saône, Rochetaillée-sur-Saône, Sathonay-Village, Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Ce mode de fonctionnement est la garantie d'une politique publique tournée vers le bénéficiaire. Tous les élus ont pour volonté d'accompagner une politique sociale en faveur des aînés, des personnes en situation de handicap et des plus isolés. Ils ont aussi pour objectif de créer des liens entre les services sociaux des villes et les acteurs du médico-social pour un accompagnement collectif et coordonné des bénéficiaires.

Des projets et des réalisations

Un nouveau site internet est sorti en 2021, nous l'avons voulu à notre image, humain et dynamique.

Deux vélos électriques ont été achetés pour faciliter les déplacements de nos salariés non véhiculés.

Une transformation de notre organisation de travail est en cours, fin 2021, toutes nos intervenant(e)s travailleront en équipe à responsabilités partagées, chacun prendra un rôle au sein de la vie de l'équipe, et mettra son talent au service de nos bénéficiaires. Chaque équipe aura en charge l'accompagnement d'un pool de bénéficiaires communs. Notre objectif est aussi de redonner à nos intervenant(e)s le pouvoir d'agir, en se centrant sur le cœur de leur mission, essentielle au bien vivre à domicile.

Un secteur qui recrute : Des professionnels qui mettent du sens dans leur accompagnement

Si vous aimez vous occuper des autres, que la question de la dépendance vous touche, n'hésitez pas à postuler auprès de l'association, nous recrutons. En travaillant auprès des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, vous donnerez du sens à votre vie professionnelle.

Contact :

Ancienne mairie - 54, rue Gambetta - 69270 Fontaines-sur-Saône - Tél. 04 78 22 79 17 –
Email : contact@aideadomicile.fr www.aiad-aideadomicile.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
RV possible en dehors des horaires d'ouverture

PERMANENCES AVOCAT

Thibault Debernon, assurera une permanence gratuite un samedi par mois en Mairie. Prochaine permanence le 17 juillet de 9h à 12h.

Il intervient dans les domaines du droit familial, droit locatif, litiges commerciaux, droit bancaire et assurance, droit immobilier.

Vous pouvez lui expliquer succinctement votre demande sur son adresse mail en amont afin qu'il puisse y réfléchir **:** **tdebernon.avocat@gmail.com**

Attention à l'ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambrosia artemisiifolia L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma…) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ;
- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambroisies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte contre ces espèces.

Par ailleurs, aux coûts de prévention et de lutte qui s'accroissent au fur et à mesure que les plantes se propagent, s'ajoutent des dépenses de santé. En effet, en région Auvergne-Rhône-Alpes, région française la plus concernée, l'ARS a estimé qu'en 2017 plus de 660 000 personnes de la région (soit environ 10% de la population régionale) ont été allergiques au pollen d'ambroisie, ce qui a représenté un coût total en termes de santé de l'ordre de 40 millions d'Euros pour la seule année 2017.

Apprenez à reconnaitre l'ambroisie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambroisie.

Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie :

1- Faire confirmer l'observation par un expert (ex : Observatoire des ambroisies, conservatoire botanique national, etc.)

2- Si c'est de l'ambroisie, vous pouvez la signaler utilisant la plateforme suivante : http://**www.signalement-ambroisie.fr/** (elle permet de signaler la présence d'ambroisie en ligne). Si vous préférez, vous pouvez aussi écrire à contact@signalement-ambroisie.fr ou téléphoner au 0 972 376 888.

3- S'il y a peu de plantes, le mieux est d'arracher avec des gants avant la floraison.

4- S'il y a trop de plantes, il existe différentes techniques à utiliser avant qu'elle ne fasse de graines : fauchage, bruleur thermique, broyage, binage, les moutons la mangent, www.ambroisie.info

ECLAIRAGE PUBLIC
SCHEMA D'AMENAGEMENT LUMIERE – SDAL

Depuis le 22 juin l'abaissement ou l'extinction de l'éclairage nocturne est opérationnel sur 80% des installations.
Retrouvez plus d'informations sur www.curis.fr

Pas d'éclairage public

Fonctionnement à 100% puis abaissement à 70% de 23h à 5h

Fonctionnement à 100% puis extinction de 23h à 5h

Fonctionnement à 100% puis extinction de minuit à 5h

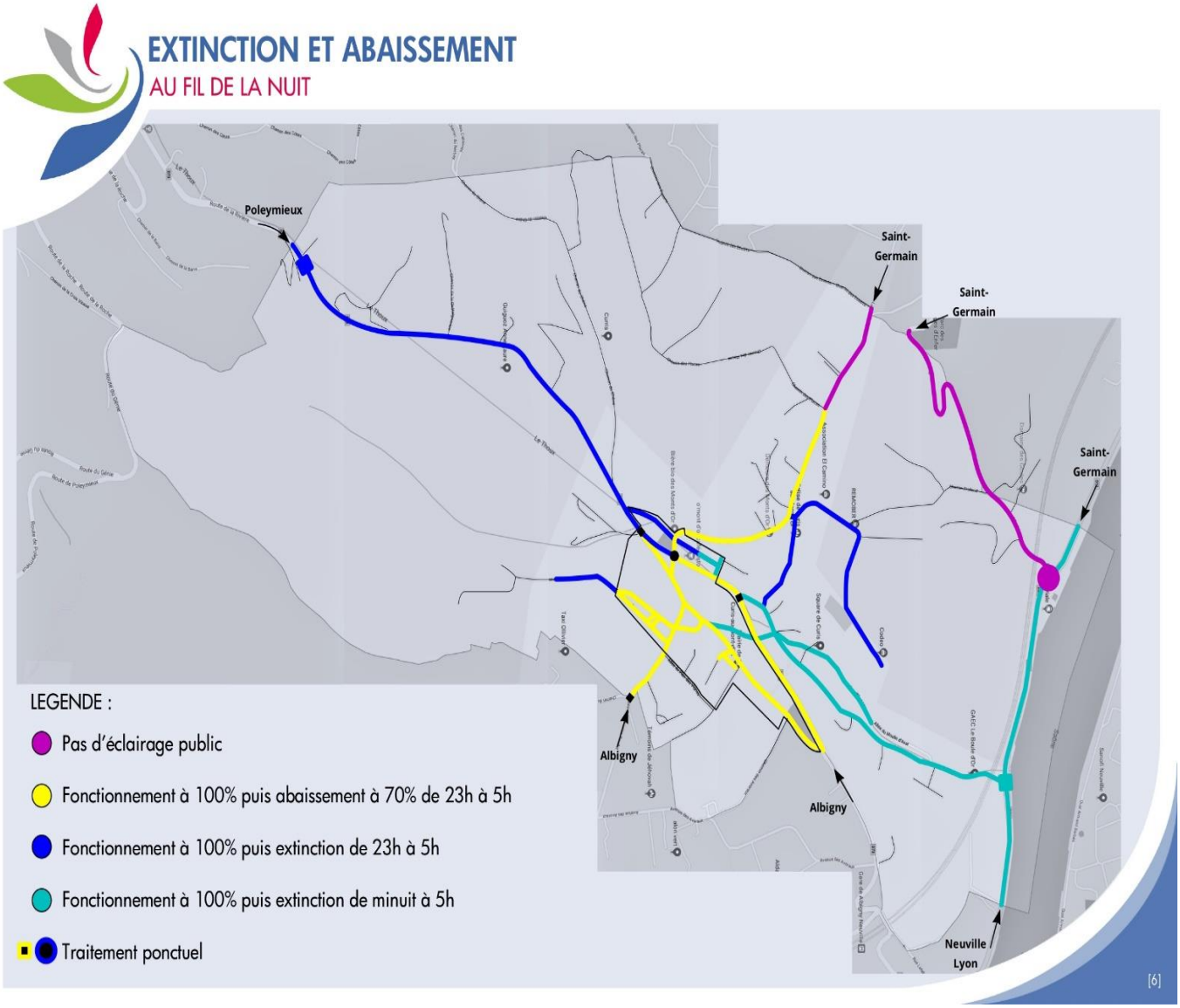

EVENEMENTS A VENIR

JUILLET

FÊTE DU VELO

Dimanche 4 juillet à NEUVILLE

FÊTES DES PARENTS D'ELEVES

Mardi 6 juillet 2021 -18H30-22H00

Place de la fontaine

CONCERT GRATUIT

Mardi 13 juillet 2021

Place de la Fontaine

PERMANENCE AVOCAT

Samedi 17 juillet 2021 - 9H00-12H00

En mairie

COUPURE ELECTRICITE

Chemin des Avoraux

Mardi 20 juillet 2021 8H30–11H30

SEPTEMBRE

RENTREE SCOLAIRE

Jeudi 2 septembre 2021 (à l'école)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre

Salle du Vallon

VIDE-GRENIER du SOU DES ECOLES

Dimanche 12 septembre

Place de la fontaine